



Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites

Le gouvernement français s'apprête à engager une nouvelle réforme qui risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en jurant une fois de plus que c'est pour le sauver. Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen - niveau de la retraite par rapport au salaire, passerait de 72 % en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes.

Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans, comme le demande le Medef, et en remettant en cause le calcul sur les six derniers mois d'activité des retraites du secteur public. Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient à la pauvreté la plupart des futurs retraités, surtout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes. Ce sont les salarié-es les plus jeunes qui subiraient les effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite.

Le gouvernement et le patronat persistent à vouloir durcir les conditions de départ en retraite alors même que les entreprises continuent de se débarrasser des salariés âgés avant qu'ils aient acquis la totalité de leurs droits. Exiger que les salariés travaillent et cotisent plus longtemps, alors que l'âge moyen de cessation d'activité est de 59 ans, ne vise qu'à baisser le niveau des pensions. De plus, cette logique remet en cause la solidarité intergénérationnelle. Il n'y a aucun sens à augmenter l'âge de la retraite alors que le chômage de masse sévit pour les jeunes. Au lieu de voir dans la retraite par répartition une transmission perpétuelle et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante, le gouvernement et le patronat, afin d'attiser la division, la stigmatisent comme un fardeau pour la seule génération à venir.

Le danger ne s'arrête pas là. Le COR dessine les contours d'une réforme pour remplacer notre système par un autre « par points » ou « par comptes notionnels ». Dans les deux cas, il s'agirait de ne plus avoir à assurer un taux de remplacement du salaire défini à l'avance et de faire de la variation du niveau des pensions le moyen d'équilibre financier des régimes. Cela aggraverait encore la baisse du niveau des pensions et contraindrait les salariés, particulièrement les salarié-es pauvres et effectuant les travaux pénibles, à travailler toujours plus longtemps.

La vraie raison des mesures qui s'annoncent n'est pas liée à la démographie. La crise financière a provoqué une récession et donc une flambée des déficits publics. Les États continuent benoîtement à financer leurs déficits en empruntant sur ces mêmes marchés financiers qui ont provoqué la crise. Réduire ces déficits pourrait se faire par une taxation du capital. Mais les spéculateurs refusent évidemment cette solution, demandent que les États donnent des gages et exigent une réduction des dépenses publiques.

Une alternative à cette régression sociale existe pourtant. A moins de décréter la paupérisation des retraité-es, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l'augmentation de leur part dans la population par un accroissement des prélèvements sur la richesse produite. Les déficits des caisses de retraite sont essentiellement dus au refus obstiné de le faire. Pourtant, le besoin supplémentaire de financement nécessaire aux retraites est réalisable puisqu'il a été chiffré en 2007 par le COR entre 1 et 2 points de PIB jusqu'en 2050, à comparer avec la chute de la part de la masse salariale de 8 points au cours des dernières décennies et avec l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007. Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.

La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraité-es, l'idéologie absurde du « travailler toujours plus » et la destruction des solidarités sociales. Nous souhaitons contribuer à une vaste mobilisation citoyenne (réunions publiques, appels locaux...) pour stopper cet engrenage.



Création d'un collectif dans les Pyrénées-Atlantiques

[http:// exigences-citoyennes-retraites.net/](http://exigences-citoyennes-retraites.net/)

Signons l'appel !



Le gouvernement veut en finir avec le droit à la retraite à 60 ans et allonger encore les durées de cotisations pour obtenir une retraite à taux plein. Cette enième réforme est injuste et injustifiée. ATTAC et la Fondation Copernic ont lancé un appel de près de 400 personnalités qui disent toutes la même chose : l'argent existe, pour financer nos retraites, il suffit de prendre sur les profits.

Dans le département, se sont rejoints pour signer cet appel 86 représentants de la gauche, des syndicalistes, des élus, des représentants associatifs

Accoh	Mathieu	Cosnay	Marie	Labouret	Serge	Pagola	Manex
Aguer	Michel	Courtrel	Laurence	Labouret	Daniel	Pereira	Sandra
Aguerre	Jérôme	Crécent	Léon	Lahillonne	René	Pic	Frédéric
Aragon	M.-Christine	Criado	J-Marc	Lalanne	Jean-Yves	Piquet	J.Denis
Arnould	Fabien	Dartigolles	Olivier	Larrouy	Isabelle	Pommé	Régis
Aupetit	Dominique	Debarbieux	Yvette	Lassalle	René	Pucheu	Ulysse
Baradat	Robert	Deruy	Claire	Lavergne	M.-Paule	Rochange	René
Bareille	Robert	Derville	Sandrine	Lavigne	Bernadette	Romestant	Daniel
Bathy	Pierre	Deyris	Fabienne	Le Masson	J-Jacques	Ruscassie	Pierre
Bellès	Georges	Elissonde	Raymond	Lemanceau	Béatrice	Sargeni	Isabelle
Bergé	Mathieu	Espiabe	M.-Josée	Lérou-Pourqué	Hélène	Schatz	Eric
Bernadicou	Michel	Etcheverry	Txetx	Ligou	Marianne	Soudre	Jean-Claude
Bernard	Anne	Favraud	Pierre	Lorgery	Michèle	Stupar	Monique
Bodou	Mariève	Francq	Natalie	Louis	Fs-Xavier	Tahraoui	Morad
Boué-Rami	Martine	Grangé	Louisou	Mailfert	Martine	Tastet	Sylvie
Cabanne	M.Pierre	Harf	Françoise	Minvielle	Michel	Thével-Texier	Martine
Camgrand	Pierre	Ithurbide	Bernard	Mondorge	Guy	Thomann	M.-Agnès
Carrère	M-France	Jacottin	Arnaud	Montès	José	Turon-Labar	Joël
Castera	Ginette	James	René	Moreau	Yann	Uthurry	Bernard
Caussarieu	François	Jaminion	Martine	Moreau	Hervé	Veilhan	Bénédicte
Chartier	Michèle	Labadot	Louis	Moureu	Beñat		
Chéret	Pierre	Labazée	Georges	Ortiz	Jean		

voir la liste complète des signataires sur exigences-citoyennes-retraites.net.

Seule la mobilisation de tou-te-s permettra de s'opposer à la réforme libérale que le gouvernement veut faire passer vite et "en force". Un autre scénario est possible. Si, comme nous vous pensez la situation urgente, signez et faites signer l'appel unitaire. Il faut aller vite. Nous avons la force de notre nombre et de notre rassemblement dans les luttes.

Nous vous invitons aux prochaines réunions de l'« Appel retraites 64 »:

Pau : Lundi 10 mai à 20h 30

Bayonne : Mardi 11 mai à 20h

Complexe de la république salle 501

Bourse du travail

Grand débat public

vendredi 28 mai à 20h30

PAU

Foire exposition hall Aragon

avec :

Gérard Filoche (Fondation Copernic, inspecteur du travail)

« La retraite à 60 ans à taux plein, c'est possible ! »

Contact : <http://local.attac.org/pau/>